



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal,

- EST INFORME que les points n°8 et n°9 sont soumis au débat.
- EST INFORME de deux questions d'actualité qui seront abordées en fin de conseil.
- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.
- PREND ACTE des résultats du compte de gestion 2014 du budget principal du trésorier, arrêté comme suit :
Excédent d'INVESTISSEMENT : 1 038 861,21 euros,
Excédent de FONCTIONNEMENT : 1 055 022,93 euros,
et APPROUVE le compte de gestion du trésorier exercice 2014 – **A L'UNANIMITE.**
- ADOPTE le Compte Administratif 2014, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Réalisations recettes	23 568 457,97 €
Réalisations dépenses	22 513 435,04 €
Résultat exercice 2014	1 055 022,93 €
<i>Résultat antérieur reporté</i>	<i>1 073 855,02 €</i>
TOTAL RESULTAT CUMULE	2 128 877,95 €

INVESTISSEMENT	
Réalisations recettes	6 430 400,97 €
Réalisations dépenses	5 391 539,76 €
Résultat exercice 2014	1 038 861,21 €
<i>Résultat antérieur reporté</i>	<i>- 2 346 879,14 €</i>
TOTAL RESULTAT CUMULE	- 1 308 017,93 €

<i>Reste à réaliser Dépenses</i>	<i>335 869,40 €</i>
<i>Reste à réaliser Recettes</i>	<i>0,00 €</i>
Reste à FINANCER	335 869,40 €

<i>Reste à réaliser Dépenses</i>	<i>1 630 374,21 €</i>
<i>Reste à réaliser Recettes</i>	<i>2 772 456,33 €</i>
Reste à FINANCER	1 142 082,12 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT avant FINANCEMENT DU BESOIN DE LA SECTION D INVESTISSEMENT	1 793 008,55 €
--	-----------------------

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-165 935,81 €
---	----------------------

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	-165 935,81 €
--	----------------------

RESULTAT 2014	1 627 072,74 €
----------------------	-----------------------

– **A LA MAJORITE.**

- DECIDE d'instaurer une durée intermédiaire pour les avancements d'échelon des personnels titulaires, fixée à la moitié du temps entre les durées minimale et maximale, les durées minimale et maximale restant appliquées. – **A LA MAJORITE.**

- EMET un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de Haute Isle au Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale du Val d'Oise. – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE monsieur le maire à solliciter le soutien financier du Conseil départemental du Val d'Oise, dans le cadre de sa participation au fonctionnement pour la mise en œuvre de l'exécution des peines de Travail d'Intérêt Général. – **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE les opérations d'aménagement du cimetière avec création d'un columbarium et de réhabilitation du groupe scolaire des Dix Arpents, SOLLICITE de l'Etat le versement de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2015, ARRETE les modalités de financement et S'ENGAGE à prendre en charge la différence entre le taux maximum et le taux réellement attribué ainsi que la part de financement non accordée par un partenaire public sollicité. – **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE l'adhésion au groupement de commandes du Syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val d'Oise pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique, AUTORISE monsieur le maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et l'autorisation de communication de données – **A L'UNANIMITE.**

- EMET un avis favorable sur la demande d'agrément d'urbanisme de l'association « Les Amis du Village d'Eragny ». – **A LA MAJORITE.**

- AUTORISE monsieur le maire à signer et à déposer une déclaration préalable accompagnée des pièces justificatives et à signer tous les documents s'y rapportant dans le cadre de l'aménagement d'auvents et d'un local de stockage au parc des sports Louis Larue. – **A LA MAJORITE.**

- APPROUVE la dénomination des allées du parc urbain : allée de Munster, allée de Nioko et allée de Komló. – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE monsieur le maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2017 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise. – **A L'UNANIMITE.**

- FIXE les tarifs pour l'accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires. – **A LA MAJORITE.**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 200 € et la mise à disposition du mini bus de la ville à l'association Fitdance – **A L'UNANIMITE.**

- ENTEND la réponse aux deux questions d'actualité sur l'implantation du nouveau centre de tri postal à Eragny et sur le devenir des magasins la Halle aux vêtements et la Halle aux chaussures situés centre commercial de la Danne.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 45.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Abdelhakim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Frédéric PARENT, Audrey JESPAS, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Adjoint au Maire, Patrick BENSMAIL, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Alain GAUDISSIABOIS, Pierre HERBELOT, Frédéric TOURNERET, Stéphanie AUVILLE, Aurélie LEBRUN, Alexandre KARADJINOV, Jérôme GONTIER, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Karim ZIABAT, Christelle BORCIER, Alexandre MAHOUDEAUX, Stéphane CAPDET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Olivier FOURCHES a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Joëlle MARTINEZ a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Nadine VANNEUVILLE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Monsieur Mamadou WADE a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Monsieur Frédéric PARENT
- Madame Elodie SPRINGER a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Nathalie BRAHAMI

Monsieur Patrick BENSMAIL a été désigné comme Secrétaire de séance.